

---

# Norme internationale



# 2267

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## **Agents de surface — Contrôle de certains effets de blanchissage — Méthodes d'élaboration et de mise en œuvre d'un tissu de coton témoin non souillé**

*Surface active agents — Evaluation of certain effects of laundering — Methods of preparation and use of unsoiled cotton control cloth*

Troisième édition — 1986-04-15

Sample Document

get full document from [standards.iteh.ai](https://standards.iteh.ai)

---

CDU 661.185 : 648.2

Réf. n° : ISO 2267-1986 (F)

Descripteurs : agent de surface, essai, essai de lavage, spécimen d'essai, étoffe en coton, préparation de spécimen d'essai, échantillon témoin.

Prix basé sur 7 pages

# Agents de surface — Contrôle de certains effets de blanchissage — Méthodes d'élaboration et de mise en œuvre d'un tissu de coton témoin non souillé

## 0 Introduction

La qualité du blanchissage du linge peut être considérée de deux points de vue, selon que l'on examine l'effet du nettoyage ou de la conservation des propriétés initiales du tissu soumis à de nombreux blanchissages.

Dans le premier cas, certains contrôles peuvent, en principe, être effectués sur le linge même, qui pourra être réutilisé. Néanmoins, pour le mesurage du grisage et du jaunissement, l'emploi de tissus témoins non souillés s'impose. Également, étant donné que le mesurage de certaines propriétés du linge, notamment ses propriétés mécaniques, entraîne la destruction des échantillons, il est exclu de réaliser les contrôles sur le linge en cours d'utilisation.

Pour cette raison, il a été proposé de caractériser l'innocuité d'un processus de blanchissage vis-à-vis du linge en se référant au comportement d'un tissu témoin traité dans les mêmes conditions et en même temps que le linge normalement lavé.

Étant donné que le comportement à l'usage du linge met en jeu des facteurs multiples et complexes, qu'il dépend en particulier pour une large part de la contexture même des tissus, il importe, pour la bonne reproductibilité des résultats, de normaliser tout ce qui se rapporte à l'élaboration du tissu témoin, et à sa mise en œuvre.

Dans la présente Norme internationale, le tissu témoin est défini avec le maximum de précision quant à ses caractéristiques. Sa mise en œuvre est normalisée.

Les méthodes de contrôle applicables au tissu témoin avant et après sa mise en œuvre sont décrites dans l'ISO 4312.

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les caractéristiques d'une toile de coton et les traitements préliminaires qui doivent lui être appliqués en vue de l'amener à l'état de *tissu de coton témoin non souillé*<sup>1)</sup> pour le contrôle de certains effets de blanchissage.

Elle définit également les conditions de mise en œuvre de ce tissu témoin (sous la forme de bandes témoins) au cours des blanchissages que l'on veut contrôler au point de vue de la conservation des propriétés initiales du linge.

Le tissu de coton témoin non souillé est principalement destiné à permettre le contrôle du blanchissage du linge blanc. Il peut être mis en œuvre avec tous les détergents et tous les types de machines ménagères ou industrielles destinées à laver, essorer et sécher le linge.

Le tissu de coton témoin non souillé peut également être utilisé pour le contrôle du blanchissage d'autres catégories d'articles textiles (par exemple linge de couleur).

## 2 Références

ISO 2, *Textiles — Indication du sens de torsion des fils et produits associés.*

ISO 862, *Agents de surface — Vocabulaire.*

ISO 1144, *Textiles — Système universel de désignation de la masse linéique (système Tex).*

ISO 1973, *Fibres textiles — Détermination de la masse linéique — Méthode gravimétrique.*

ISO 2061, *Textiles — Méthode de détermination de la torsion des fils — Méthode directe.*

ISO 2174, *Agents de surface — Préparation d'une eau de dureté calcique déterminée.*

ISO 3801, *Textiles — Tissus — Détermination de la masse par unité de longueur et de la masse par unité de surface.*

ISO 4312, *Agents de surface — Contrôle de certains effets de blanchissage — Méthodes d'analyse et d'essai d'un tissu de coton témoin non souillé.*

ISO 5081, *Textiles — Tissus — Détermination de la force de rupture et de l'allongement de rupture (Méthode sur bande).*

1) Les noms et adresses des fournisseurs de tissu de coton témoin non souillé conforme à la présente Norme internationale peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'ISO/TC 91 (AFNOR) ou auprès du Secrétariat central de l'ISO.

ISO 7211/2, *Textiles — Tissus — Construction — Méthodes d'analyse — Partie 2: Détermination du nombre de fils par unité de longueur.*

### 3 Définitions

**3.1 opération de blanchissage:** Ensemble d'opérations qui sont réalisées au cours du blanchissage et qui peuvent comporter

- le trempage
- le ou les lessivages (lavages)
- le blanchiment
- le ou les rinçages
- l'essorage
- le séchage
- le calendrage, le pressage ou le repassage.

**3.2 détergent:** Produit dont la composition est spécialement étudiée pour le nettoyage selon un processus mettant en œuvre des phénomènes de détergence.<sup>1)</sup>

NOTE — Un détergent comprend des composants essentiels (agents de surface), et généralement des composants complémentaires (adjuvants, etc.).

**3.3 linge normalement souillé:** Échantillon moyen du linge qui est lavé en pratique et qui présente un degré de souillure moyen conféré par un usage normal.

NOTE — La variabilité qualitative et quantitative des souillures affectent le linge lavé en pratique, selon les circonstances de lieu et de temps, entraîne l'impossibilité de définir un linge ou tissu souillé normalisé qui conviendrait dans tous les cas.

Cette variabilité, qui ne peut être évitée, ne constitue cependant pas un obstacle à l'obtention de résultats quantitatifs valables si l'on utilise les méthodes statistiques appropriées.

Pour autant que la nature des souillures influe sur le comportement du tissu du linge au cours du blanchissage, le tissu témoin subira la même influence par suite de la redéposition sur lui-même d'une partie de ces souillures au cours des lavages. De ce fait, les conclusions obtenues lors de l'application de la présente Norme internationale dépendront, dans une certaine mesure, de ce qui constituera le linge normalement souillé dans les circonstances particulières qui intéressent l'utilisateur de la présente Norme internationale.

Si, pour certains contrôles, il est nécessaire de mettre en œuvre du linge souillé ne répondant pas à la présente définition, il conviendra expressément de le mentionner dans le procès-verbal d'essai concernant les méthodes de contrôle.

**3.4 tissu témoin industriel:** Toile de coton non teint telle qu'elle est fournie par l'industrie textile, servant à la préparation du tissu témoin et répondant à des caractéristiques spécifiées, de façon à pouvoir donner un tissu témoin conforme aux spécifications.

**3.5 tissu témoin:** Tissu témoin industriel ayant subi un nombre défini de traitements préparatoires dans des conditions déterminées pour amener ses caractéristiques essentielles à des valeurs initiales définies.

### 4 Principe

Un nombre défini de bandes de tissu témoin et de charges de linge normalement souillé subissent ensemble un nombre déterminé d'opérations consécutives de blanchissage.

Après ces opérations, des propriétés caractéristiques de la bande de tissu témoin sont mesurées et comparées à leurs valeurs initiales.

Les variations de ces propriétés au cours des lavages permettent, en principe, de déceler les causes d'usure du linge inhérentes au processus de blanchissage.

### 5 Tissu de coton témoin

#### 5.1 Caractéristiques et spécifications

Les méthodes d'analyse et d'essai à utiliser pour déterminer les caractéristiques et les spécifications ainsi que les désignations sont décrites dans l'ISO 2, l'ISO 1144, l'ISO 1973, l'ISO 2061, l'ISO 3801, l'ISO 4312, l'ISO 5081 et l'ISO 7211/2.

##### 5.1.1 Tissu témoin industriel

Le tissu témoin industriel fourni par l'industrie textile doit être choisi de manière qu'après avoir subi les traitements préparatoires (voir 5.2), il réponde aux caractéristiques du tissu de coton témoin indiquées en 5.1.2.

Le fil écri à mettre en œuvre, tant en chaîne qu'en trame, doit répondre aux spécifications suivantes:

- nature: coton pur, longueur commerciale minimale 27 mm (voir note 1);
- masse linéique: fil simple  $30 \pm 2$  tex;
- torsion:  $Z 700 \pm 25$ .

La largeur, la masse, la contexture et la résistance en chaîne doivent être telles que l'on puisse obtenir des valeurs imposées pour le tissu témoin (5.1.2), en tenant compte des variations dimensionnelles. Celles-ci se produisent soit au cours d'un traitement éventuel de stabilisation dimensionnelle, soit au cours des traitements préparatoires. Elles sont normalement de l'ordre de 3 à 8 % en chaîne et de 1 à 5 % en trame, pour un tissu équilibré « tombant de métier ».

Le tissu témoin industriel doit également répondre aux spécifications suivantes:

- avoir une armure toile;

1) Voir ISO 862.